

Étiquettes de mise en garde sanitaire

L'EFFICACITÉ ACCRUE DES ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE SANITAIRE PLUS GRANDES

L'article 11 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac indique que les étiquettes de mise en garde doivent couvrir 50 % ou plus des faces principales des emballages des produits du tabac (c'est-à-dire, les faces avant et arrière), mais pas moins de 30 %.

Selon les recommandations des directives pour l'application de l'article 11, les Parties doivent envisager d'utiliser des étiquettes de mise en garde couvrant bien plus que les 50 % préconisés dans le traité : « étant donné que l'on sait que l'efficacité des mises en garde sanitaires et autres messages augmente avec leur taille, les Parties devraient étudier la possibilité d'utiliser des mises en garde sanitaires et des messages couvrant plus de 50 % des faces principales et essayer d'obtenir qu'elles occupent la plus grande partie possible de ces faces principales ».

Les données scientifiques

- Une étude majeure a comparé les données de quatre pays sur les étiquettes de mises en garde à des politiques relatives à l'étiquetage des produits du tabac très différentes (en vigueur en Australie, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis). Selon les résultats obtenus, les étiquettes plus grandes et plus strictes sont plus susceptibles d'être remarquées et considérées comme efficaces par les fumeurs.^{3,4}
- Une étude canadienne a, quant à elle, mis en évidence les données suivantes. Le Canada a décidé de remplacer les étiquettes de mise en garde sanitaire sous forme de texte uniquement qui couvraient 25 % des emballages des produits du tabac par des étiquettes de mise en garde sanitaire illustrées recouvrant 50 % des emballages. Suite à ce changement, les fumeurs, anciens et actuels, sondés dans le cadre de cette étude ont estimé que les nouvelles étiquettes réussissent à mieux dissuader de commencer à fumer, à mieux encourager les fumeurs à arrêter, à mieux aider les anciens fumeurs à ne pas recommencer à consommer du tabac et à mieux sensibiliser le public sur les effets nocifs du tabagisme.⁵
- En outre, d'après les résultats obtenus par une étude menée en Chine, les étiquettes de mise en garde sanitaires illustrées étaient plus susceptibles d'être visibles que les versions plus petites.⁶ Les personnes sondées devaient classer 10 types d'étiquettes. Quatre types étaient des étiquettes illustrées recouvrant 50 % de l'emballage. Quatre autres types comportaient du texte et recouvraient 50 % de l'emballage. Enfin, les deux derniers types comportaient uniquement du texte et recouvraient 30 % de l'emballage. Ces derniers types d'étiquettes étaient les moins efficaces pour encourager les fumeurs à arrêter, dissuader les jeunes de ne pas commencer à fumer et informer le public sur les effets nocifs du tabagisme.
- En 2010, l'Uruguay a augmenté la taille de ses étiquettes de mise en garde sanitaire illustrées. Désormais, elles recouvrent 80 % des faces avant et arrière des emballages des produits du tabac au lieu de 50 %. Selon une enquête menée auprès des fumeurs uruguayens, les images plus grandes ont prouvé leur efficacité accrue par rapport aux illustrations plus petites. En effet, les étiquettes plus grandes étaient plus visibles, incitaient les fumeurs à réfléchir davantage aux effets nocifs sur la santé du tabagisme mais aussi encourageaient de manière plus efficace les fumeurs à arrêter et à renoncer à acheter des cigarettes, contrairement aux étiquettes plus petites.⁷

Les messages forts

- **Le tabagisme a des effets très nocifs sur la santé et est une cause de décès.**
- **Les pays doivent appliquer des étiquettes de mise en garde sanitaire illustrées qui recouvrent la plus grande surface possible d'un emballage de produit du tabac, conformément aux exigences et aux recommandations de la CCLAT de l'OMS.**

Étiquettes de mise en garde sanitaire plus grandes

- **Sont plus facilement remarquées par les jeunes et les fumeurs, ce qui les incite à lire les mises en garde et à réfléchir à leur message.**
- **Informent de manière plus efficace des risques du tabagisme, sensibilisent davantage le public sur ce point et encouragent les fumeurs à arrêter.**
- **Diminuent l'espace dont dispose l'industrie pour promouvoir ses produits.**^{1,2}



Illustrations recouvrant 80 % de l'emballage (Uruguay, 2012)



Illustrations recouvrant 90 % de l'emballage (Népal, 2016)

1. Fathelrahman AI, Li L, Borland R, Yong HH, Omar M, Awang R, Sirirassamee B, Fong GT, Hammond D. Stronger pack warnings predict quitting more than weaker ones: Finding from the ITC Malaysia and Thailand surveys. *Tob Induc Dis.* 2013 Sep 18;11(1):20. doi:10.1186/1617-9625-11-20. 2. Hammond D. Health warning messages on tobacco products: A review. *Tob Control.* 2011 Sep;20(5):327-37. doi: 10.1136/tc.2010.037630. Epub 2011 May 23. Review. 3. Hammond D, Fong G, McNeill A, Borland R, Cummings KM. Effectiveness of cigarette warning labels in informing smokers about the risks of smoking: Findings from the International Tobacco Control (ITC) Four Country Survey. *Tob Control.* 2006;15(Suppl III):iii19-iii25. 4. Hammond D, Fong G, Borland R, Cummings M, McNeill A, Driezen P. Text and Graphic Warnings on Cigarette Packages: Findings from the International Tobacco Control Four Country Study. *Amer J Prev Med.* 2007; 32(3):210-217. 5. O'Hegarty M, Pederson LL, Nelson D, Mowery P, Gable JM, Wortley P. Reactions of young adult smokers to warning labels on cigarette packages. *Amer J Prev Med.* 2006;30(6):467-73. 6. Fong, Hammond D, Driezen P, Quah ACK, Yuan J, Qiang L. Comparing Health Warnings in China to Health Warnings in Other Countries: An experimental study in four Chinese cities. 18 February 2009. (PowerPoint Presentation) Available at www.itcproject.org/keyfindi/chinalabel. 7. Gravelly, S, Fong GT, Driezen P, McNally M, Thrasher, JF, Thompson ME, Boado M, Bianco E, Borland R, Hammond D. The impact of the 2009/2010 enhancement of cigarette health warning labels in Uruguay: Longitudinal findings from the International Tobacco Control (ITC) Uruguay survey.